



18 JUL. 2018  
N° 11254

**PREFET DES ALPES-MARITIMES**

Direction régionale des  
affaires culturelles de  
Provence Alpes Côte d'azur

Nice, le 13 juillet 2018

Unité Départementale de  
l'Architecture et du Patrimoine  
des Alpes -Maritimes

L'architecte des bâtiments de France

Villa Césarie  
41 avenue Thiers  
06000 Nice  
tel : 04 93 16 59 10  
(uniquement le matin)

à

M. le Maire  
Hotel de Ville  
Boulevard de la République  
06240 BEAUSOLEIL

affaire suivie par  
etienne MARKT

tel : 04 93 16 59 19  
etienne.markt@culture.gouv.fr

N/REF. ./ : N° 2018 -

781

OBJET : projet de modification n°1 du PLU

V/REF : votre courrier du 20 juin t 2018

Par courrier cité en référence vous m'avez fait parvenir un projet de modification n°1 du PLU de votre commune.

Après examen du dossier, je vous informe que celui-ci n'appelle aucune observation de ma part.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'architecte des Bâtiments de France  
Chef de l'UDAP des Alpes Maritimes



Etienne MARKT